



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 12 JUILLET 2017 A COUTANCES

Absents excusés : Yves Rouault, Olivier Desgrippes, C. Jean Perier, Sylvie Lecoguen

Le Compte rendu du CA du 31 mai 2017 et validé à l'unanimité

Informations du Président :

- La commission litiges et réclamations de la Ligue a cassé les décisions de la CMCD régionale dans les deux dossiers présentés par des clubs de la Manche.
 - Quatre clubs aujourd'hui ont changé de présidence : Avranches, Marigny, Périers, Sourdeval.
 - Subventions : le CNDS : 15500 € (tous les clubs sauf un ont été subventionnés)
- Les dossiers devront encore être améliorés (trop de dossiers ne suivent pas les thèmes subventionnables)
Les emplois aidés (sport emploi) vont diminuer dans un avenir proche. Seul l'apprentissage ainsi que les services civiques restent d'actualité.
Les zones de revitalisation rurale ont été revues et pourront bénéficier d'une bienveillance du CNDS (demande inférieure à 1500 €).
Une réflexion sur le groupement d'employeurs doit être menée cette saison.
Le CNDS étant partenaire du Comité et des clubs ayant reçu une subvention il est impératif d'afficher le logo du CNDS sur tous les supports de communication.

Vœux des commissions :

COC :

- Nouveauté suite à la modification des Coupes de Normandie, le Comité va organiser des coupes jeunes filles et garçons qui débiteront début septembre (sur engagement des clubs). Les finalistes seront appelés à disputer les finales de coupe de Normandie (AG de St Nicolas d'Aliermont).
- Le challenge Madeleine Jourdan sera transformé et adapté aux – 11 ans garçons et filles.
- Le CA valide à l'unanimité les poules départementales DI garçons et filles elles seront divulguées au plus tôt.
- Validation des deux dossiers de conventions Mortain Le Teilleul Saint-Hilaire en RII féminines et Mortain Le Teilleul en RIII masculins.
- Validation des dossiers de conventions départementales entre ASAM Cherbourg et Saint Pierre Eglise et Mortain Le Teilleul en + 16 ans masculins.

Arbitrage :

- Stage des arbitres départementaux le samedi 9 septembre à Rémy Jamme.
- Le règlement intérieur revu et sera voté à l'Ag de septembre.

Technique :

- Il nous faut retrouver un Président pour la commission technique afin de remplacer Roland Indriliunas.
- Les stages sont déjà calés pour la rentrée (quelques soucis de dates pour les réservations)
- Suite à la demande de la commission technique, il sera prévu des stages communs arbitrage et technique.

Développement :

- Le Comité à l'unanimité valide la conception de tee shirts jeunes arbitres avec flochage « j'apprends à arbitrer apprenez à me respecter »
- Offre Inter sport sur ballon Hummel et Kempa à 40% sur les modèles de la saison.
- Mise en place des affiches sur le respect (voir crédit agricole)
- Achat de mini buts et réducteurs pour la rentrée.
- Vu les demandes de plus en plus importantes de récompenses par les clubs, la commission va mettre en place un règlement pour les dotations de goodies vers les clubs qui organisent des manifestations

Finances :

- Le budget prévisionnel est suivi à ce jour.
- Le Comité a fait l'avance des frais d'AG 2017 – 2018 qui aura lieu à la réunion : 1498 € ces frais seront remboursés au Comité par la fédération.
- Reprise des contrats (machine à affranchir) le nombre d'enveloppes ayant diminué la machine à affranchir n'est plus nécessaire.

CMCD, Salle et Terrains :

RAS

Questions diverses :

Le Président propose de faire un avenant à l'agrément délivré au titre du service civique afin de porter à 10 le nombre d'accueil de volontaires. Vote : pour à l'unanimité.

Date de l'AG de septembre : mercredi 6 septembre 2017 à Saint-Lô.

Prochain CA : mercredi 20 septembre 2017.

Ordre du jour épuisé à 22h45

Philippe LEBRUN
Président du Comité

